

BAHREÏN

L'amnistie générale décrétée par l'émir est une initiative positive, mais une réforme législative s'impose

Index AI : MDE 11/002/01

DÉCLARATION PUBLIQUE

Le 5 février 2000, dans le cadre d'un discours prononcé à l'occasion du 33^{ème} anniversaire des Forces de défense de Bahreïn, l'émir Sheikh Hamad bin Issa al Khalifa a annoncé qu'il accordait une amnistie générale aux détenus et prisonniers politiques, ainsi qu'aux membres de l'opposition vivant en exil.

À ce jour, 289 détenus et prisonniers politiques incarcérés pour leur implication présumée dans les troubles dont l'émirat avait été le théâtre au milieu des années 90 ont été libérés. Parmi eux figurent quatre prisonniers d'opinion, Abd al Wahab Hussain, Sayyid Ibrahim Adnan al Alawi, al Shaikh Hassan Sultan et Hassan Msheima, qui étaient maintenus en détention sans inculpation ni jugement depuis cinq ans. D'après les informations recueillies, il s'agit de libérations inconditionnelles.

En outre, 108 ressortissants bahreïnites vivant en exil, dans le golfe Persique et en Syrie pour la plupart d'entre eux, ont été informés qu'ils pouvaient rentrer dans leur pays. Le ministère de l'Intérieur a rendu publique la liste des noms de ces personnes, qui a été publiée depuis dans des journaux bahreïnites.

D'après une déclaration diffusée par le ministère de l'Intérieur le 5 février, « l'amnistie s'appliquera également selon la même procédure aux autres Bahreïnites se trouvant à l'étranger ». Au moins 400 autres ressortissants de l'émirat, parmi lesquels des femmes et des enfants, vivraient en exil, notamment en Europe.

« Nous saluons la libération de ces détenus et prisonniers politiques à Bahreïn, a déclaré Amnesty International. Nous espérons qu'elle sera suivie de mesures encore plus positives, en particulier de la réforme législative

nécessaire pour aligner le droit interne sur les normes internationales relatives aux droits humains. » L'organisation appelle les autorités depuis de nombreuses années à abroger certaines lois, notamment le décret-loi de 1974 sur la sûreté de l'État.

À ce jour, plus de 1100 détenus et prisonniers politiques ont été libérés à la faveur d'amnisties décrétées par l'émir Sheikh Hamad bin Issa al Khalifa, qui a accédé au pouvoir en 1999 à la mort de son père. Cette dernière amnistie générale intervient dix jours seulement avant la tenue d'un référendum sur une charte nationale qui ouvrira la voie à des réformes politiques, notamment à la mise en place d'un Parlement élu.

Amnesty International a demandé à s'entretenir avec des représentants de l'État à Bahreïn en mars. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :
<http://www.amnesty.org>